

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de Les Arts et la Ville tenue le 26 mai 2011, de 17h00 à 19h15, dans la salle polyvalente de la bibliothèque municipale de Sainte-Thérèse

ORDRE DU JOUR

1. Nomination d'un président d'assemblée et d'un secrétaire
2. Ouverture de la séance et constatation que l'avis de convocation a été dûment envoyé et qu'il y a quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle et approbation de celui-ci
5. Adoption des nouveaux règlements généraux
6. Présentation du rapport annuel de la corporation et ratification
7. Présentation des états financiers et du rapport des vérificateurs, et ratification de ceux-ci
8. Nomination des vérificateurs externes
9. Présentation et discussion des orientations de l'année à venir
10. Élection des administrateurs de la corporation
 - 10.1. Nomination d'un président d'élection
 - 10.2. Présentation des candidatures et élection
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

1. Nomination d'un président d'assemblée et d'un secrétaire

Il est proposé par Corina Bastiani, appuyée par Vincent Arseneau, que l'assemblée nomme Jean Fortin comme président d'assemblée et David Pépin comme secrétaire.

Adoptée à l'unanimité

2. Ouverture de la séance et constatation que l'avis de convocation a été dûment envoyé et qu'il y a quorum

Jean Fortin ouvre la séance à 17h05 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Nathalie Ouellet, appuyée par Jocelyne Guertin, que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

4. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle et approbation de celui-ci

Lynda Roy fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Il est proposé par Lorraine Dubuc-Johnson, appuyée par Claire Bolduc, que le procès-verbal soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

5. Adoption des nouveaux règlements généraux

Il est proposé par Vincent Arseneau, appuyé par Claire Bolduc, que les nouveaux règlements généraux soient adoptés.

Adoptée à l'unanimité

6. Présentation du rapport annuel de la corporation et ratification

Jean Fortin et Jacques Matte présentent le rapport des coprésidents, puis Lynda Roy présente le rapport annuel.

Il est proposé par France Auger, appuyée par Martine Gauthier, que le rapport annuel soit adopté et ratifié.

Adoptée à l'unanimité

7. Présentation des états financiers et du rapport des vérificateurs, et ratification de ceux-ci

Lynda Roy présente les états financiers et le rapport des auditeurs. Elle explique notamment que selon les principes comptables, l'écart significatif nécessitant une vérification est de 7 000 \$ pour un organisme de la taille de Les Arts et la Ville. En dessous de ce montant, les variations ne sont pas prises en compte par les auditeurs.

Il est proposé par Corina Bastiani, appuyée par Anne-Marie Jean, que les états financiers et le rapport des vérificateurs soient adoptés et ratifiés.

Adoptée à l'unanimité

8. Nomination des vérificateurs externes

Il est proposé par Nathalie Ouellet, appuyée par Hélène Pagé, de nommer la firme Lemieux Nolet pour procéder à l'audit des états financiers 2011-2012 de Les Arts et la Ville.

Adoptée à l'unanimité

9. Présentation et discussion des orientations de l'année à venir

Lynda Roy présente le plan d'action 2011-2012.

Un membre demande s'il y aura une augmentation de l'effectif à la permanence pour réaliser un plan aussi ambitieux. Lynda Roy répond que le plan d'action sera réalisé avec, grosso modo, le même nombre de personnes. Cependant, les administrateurs seront mis à contribution dans certains dossiers.

Lynda Roy présente ensuite les prévisions financières.

10. Élection des administrateurs de la corporation

10.1 Nomination d'un président d'élection

Il est proposé par Corina Bastiani, appuyée par Nathalie Ouellet, de nommer Paul Langlois comme président d'élection et David Pépin comme secrétaire.

Adoptée à l'unanimité

10.2 Présentation des candidatures et élection

Paul Langlois assume la présidence d'élection.

Il est proposé par Claire Bolduc, appuyée par André Leclerc, de nommer Dominique Maranda et Gino Villeneuve comme scrutateurs.

Adoptée à l'unanimité

Paul Langlois présente les candidatures, puis on procède à l'élection après un bref rappel des règles à suivre.

En tout, 33 bulletins de vote ont été complétés et aucun n'a été rejeté.

Résultat des élections

Monsieur Vincent Arseneau : élu au siège numéro 3

Madame Corina Bastiani : élue au siège numéro 4

Madame Lorraine Dubuc-Johnson : élue au siège numéro 5

Monsieur Jean Fortin : élu au siège numéro 6

Monsieur Yves Grondin : élu au siège numéro 7

Madame Nancy Kukovica : élue par acclamation au siège numéro 10

Madame Nathalie Ouellet : élue par acclamation au siège numéro 11

Monsieur Florent Cousineau : élu au siège numéro 14
Monsieur Philippe Drolet : élu au siège numéro 15
Monsieur Jean-Yves Vigneau : élu au siège numéro 16
Madame Colette Brouillé : élue au siège numéro 17
Madame Francine Grégoire : élue au siège numéro 18
Monsieur Jacques Matte : élu au siège numéro 19
Madame Hélène Pagé : élue au siège numéro 20
Madame Dominique Violette : élue au siège numéro 21
Madame Diane Saint-Pierre : élue par acclamation au siège numéro 23
Monsieur Jean-Robert Bisailon : élu au siège numéro 24
Madame Claire Bolduc : élue au siège numéro 25
Monsieur André Leclerc : élu au siège numéro 26
Madame Andrée Saint-Georges : élue au siège numéro 27

11. Période de questions

Madame Catherine Lapointe demande quelques éclaircissements concernant son éligibilité aux élections à titre de fonctionnaire.

12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Nathalie Ouellet, appuyée par Claire Bolduc.

La réunion se termine à 19h15.